

**PROCES-VERBAL D'ETAT DES LIEUX
ENTREE LOCATIVE**

L'an deux mille dix-neuf, le 19 septembre,

Nous soussignés,

Bureau d'Expertises Nicolai & Associés, société à caractère civil sous forme de sprl dont les bureaux sont établis à Wavre, avenue Reine Astrid 16, ici représentée par Michaël Nicolai, Géomètre-Expert Immobilier légalement admis et assermenté près le Tribunal de Première Instance séant à Nivelles, ou tout autre représentant valablement désigné par celui-ci pour le constat des lieux,

Agissant suivant le contrat de location entre :

D'une part : Le propriétaire-bailleur, ici représenté par son régisseur (AIGLON) dont les bureaux sont situés à 1348 Louvain-la-Neuve, dénommé le "bailleur",

D'autre part : Le locataire, occupant des lieux examinés durant l'année académique, dénommé le "preneur",

À l'effet de procéder au constat d'état des lieux du point de vue locatif d'un bien non assujetti à la résidence principale dans l'immeuble sis à

**1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
RUE DE L'HOCAILLE 35/202
COMMUNAUTAIRE**

Que notre requérant de première part donne en location à notre requérant de deuxième part aux termes d'un contrat de location liant les requérants et les parties communes concernées ; et/ou gère les parties communes privatives que le requérant de seconde part occupe,

Afin de déterminer, conformément aux articles 1730, 1731 et suivants du code civil, aux décrets régionaux ou ordonnance en matière de location de biens immeubles, l'état dans lequel le preneur devra, à sa sortie d'occupation, rendre le bien loué, exception faite de ce qui aura été péri ou aura été dégradé par vétusté, force majeure ou usage normal, sauf clauses contraires au bail.

Après avoir parcouru ledit immeuble et avoir pris les notes nécessaires à l'accomplissement de notre mission, nous avons rédigé comme suit le résultat de nos investigations.

Bureau d'Expertises Nicolai & Associés sprl – Géomètres expert – Experts Immobiliers assermentés



Bureaux: Avenue Reine Astrid 16 à 1300 Wavre

Agréé I.P.G sous le n°040055 & Médiateur Fédéral

N° entreprise TVA : BE.0469.808.612 Banque ING : BE71 3401 8125 7369

Tél. : + 32 (0)10 45.75.71

Mail : info@expertsnicolai.be

Internet : www.expertsnicolai.be

Notes liminaires relatives à la mission de l'expert :

La mission de l'expert se limite strictement à la description des lieux dans l'état où ils se trouvent le jour de sa visite. Aucun meuble ou équipement n'est déplacé par l'expert. Aucune investigation n'a été faite sous les décors. Suivant ma mission, il n'a pas été tenu compte des défauts constructives si ce n'est à simple titre informatif.

Pour autant que ces équipements existent, il n'a pas été procédé à des investigations concernant :

- l'état et le fonctionnement du réseau d'égout, le réseau électrique,
- les canalisations sanitaires et de chauffage,
- les divers appareils faisant partie de la location qui ne peuvent être appréciés qu'au cours d'une utilisation effective et intensive (four,...).

Ces équipements seront considérés comme étant en bon état ou en état normal de fonctionnement et d'utilisation si après 7 jours d'occupation des lieux, le preneur n'aura pas émis de remarque ou d'objection à leur sujet. Le locataire ou le propriétaire peut demander, dans un délai de 7 jours suivant la réception de l'état des lieux, un avenant au constat établi s'il souhaite voir préciser les points de dysfonctionnement d'équipements. Cet avenant doit être envoyé par fax, courrier recommandé, email ou déposé au bureau de l'expert, la date de la poste ou avis de réception faisant foi.

Les éléments non décrits ou zones non complétées sont présumés dans un état locatif normal ou que leur présence (ou existence) va de soi et ne constitue pas un manquement apparent. Les textes soulignés ou entourés dans le constat ci-dessous précisent le descriptif en cas de dépréciation notamment.

Suivant ou sauf éventuels accords entre parties, les interventions techniques telles que débouchages, éclairage, faites en cours d'occupation et dues à un défaut de jouissance en bon père de famille pourront être mises à charge du locataire/occupant (sauf celles dues à la vétusté). Les bons de travail remis par le service logement et dûment remplis feront preuve de l'accomplissement de ces travaux, et ce dans les règles de l'art.

Les difficultés anormales d'accès de locaux inaccessibles ou non désignés sortent des limites d'une mission normale et usuelle d'établissement d'un état des lieux descriptif. En cas d'absence du locataire au rendez-vous fixé suivant courrier de l'expert ou en cas de visites complémentaires ou de réponses écrites demandées par le locataire, celui-ci supportera le complément d'honoraires de l'expert (coût minimum 100 € htva).

Sauf remarque contraire, les équipements sont en bon état. L'amortissement repris ci-dessous correspond au degré d'usage apparent (BE = Bon état ; HS = hors-service). Les traces de dépréciation s'apparentent à tous dégâts anormaux dépréciant le support et résultant de l'occupation antérieure tels que papier collant, traces de fixations ordinaires, buddies, traces de frottement superficielles. Si existantes, les dépréciations sont, soit notées de façon manuscrite, soit soulignées ou entourées dans les constats.

Sauf remarque contraire, toutes les vitres et portes sont intactes et les lieux sont considérés comme ayant été parfaitement nettoyés avant l'entrée du locataire par le bailleur. Dans le cas contraire, le 1er nettoyage complet sera à demander au bailleur. Contractuellement, il est convenu entre les parties que les lieux seront remis parfaitement propres par le locataire pour le jour de remise de clés (état des lieux de sortie).

Les relevés des compteurs et des clés sont gérés directement par le régisseur qui en conservera les attestations éventuelles.

Le présent rapport ne s'apparente en aucun cas à une enquête de conformité aux exigences de salubrité, sécurité et habitabilité en la matière. Ce type d'enquête doit se faire séparément sur demande spécifique. Les éventuelles informations de sécurité, d'usage des équipements sont à fournir par le bailleur ou consultables auprès du Syndic de la copropriété.

Les parties reconnaissent avoir reçu toutes les informations relatives à la mission confiée. Le mode de communication est le courriel tandis que les documents sont délivrés au format PDF. Conformément aux dispositions du formulaire de consentement d'usage de ses données personnelles dont ils reconnaissent avoir pris connaissance, les parties autorisent la Sprl Bureau d'expertises Nicolai & Associés à faire usage de leurs données personnelles ainsi que des photos prises pour illustrer les activités du bureau notamment sur brochure, sur internet ou de procurer des informations à sa clientèle.

Notes Générales relatives à l'immeuble examiné :

De manière générale, les plafonds sont constitués d'hourdis mis sous peinture blanche, peinture considérée comme défraîchie pouvant présenter l'une ou l'autre petite trace de frottement isolée ainsi que d'anciennes traces de cerclage.

De manière générale, les murs sont principalement constitués de blocs de béton mis sous peinture blanche, peinture considérée comme usagée avec de multiples traces de fixation, des traces de cheville, des traces de buddies, des éclats, des traces de frottement sur les parties inférieures et d'anciennes traces de réfection remises sous peinture.

De manière générale, les châssis de fenêtre sont anciens en bois à simple vitrage et étant tout à fait usagés. Ceux-ci peuvent présenter des petites difficultés lors de leurs ouvertures.

De manière générale, l'électricité est de marque NIKO, ancienne génération dont les caches sont tout à fait anciens et pouvant présenter de multiples débordements de peinture.

De manière générale, les points lumineux sont constitués d'appliques avec des spots ou ampoules, le tout étant d'allure fonctionnelle.

De manière générale, les châssis de toiture sont également d'époque en bois, tout à fait amortis et dont les systèmes d'ouverture sont défectueux.

De manière générale, le mobilier de cuisine est en mélaminé imitation hêtre avec poignées intégrées chromées. Le tout est assez vétuste pouvant être désaxé et les portillons gauchis. Le plan de travail est quant à lui en mélaminé amorti et pouvant être légèrement affaissé sur le côté droit. Les montants latéraux sont quant à eux tout à fait gonflés au niveau de leurs bases et sont également désaxés.

De manière générale, les portes sont de type isoplane, sous finition grise. Elles sont équipées de quincailleries fortement chancelantes et anciennes. Les ébrasements, chambranles et listels sont en aluminium et touchés par de multiples débordements de peinture ainsi que par l'un ou l'autre petit éclat et par des griffes.

De manière générale, le sol est quant à lui recouvert principalement d'une moquette à poils ras dans des tons gris. Cette moquette est tout à fait amortie sans aucune valeur locative avec de multiples déchirures, des effilochements et des patines d'usage ainsi que des traces brunâtres et d'anciennes traces de mobiliers. Au pied de la cuisine, il s'agit de dalles chromées également usagées avec de multiples griffes et autres rayures légères. Les contre-chants sont tout à fait anciens et touchés par de multiples traces de frottement et dont certaines parties ont tendance à se décoller. Celles-ci ont été rafistolées artisanalement avec du papier collant.

De manière générale, les radiateurs sont en tôle emboutie à quatre panneaux avec rotules DEF. L'ensemble est tout à fait amorti avec des départs d'écailllements au niveau des rotules ainsi que de multiples éclats et griffes. Ces radiateurs sont équipés de vannes thermostatiques de facture plus récente et d'allure fonctionnelle.

CONSTATATIONS

BUREAU :

Plafond : constitué de planches en bois sous peinture blanche, le tout présentant un effet légèrement courbé. La peinture est considérée comme défraîchie pouvant présenter des aspects peu couvrants.

Murs : blocs de béton conformes aux généralités et pouvant présenter des petits évidements de la matière, notamment à la jonction entre le plafond et la descente de toiture.

La descente de toiture présente de multiples traces d'empreintes digitales sur l'ensemble ainsi que d'anciennes traces de réfection à mi-hauteur et d'anciennes petites craquelures. D'anciennes chevilles sont également présentes et ont été simplement mises sous peinture.

Nous relevons également un **encadrement de châssis de toiture**. Cet encadrement est tout à fait amorti avec des érailllements et écailllements généralisés au niveau des arêtes vives. Ce châssis de toiture est non fonctionnel et tout à fait amorti.

Sous-jacent, des blocs de parement laissés à l'état brut et touchés par de multiples débordements de peinture.

Mur à droite : la première partie du mur fait la continuité avec le mur besquaire précédemment décrit et soumis aux mêmes remarques.

À droite, la **baie de passage** menant vers l'espace séjour / cuisine.

Dans la continuité, une prise simple ainsi qu'un interrupteur commandant un point lumineux constitué d'une ampoule fonctionnelle mais sans coiffe.

Mur à droite : ensemble du mur identique à celui précédemment décrit avec d'anciennes traces de fixation sur les parties supérieures ainsi que des aspects peu couvrants sur l'ensemble. La peinture est mieux conservée pour cet espace.

En partie inférieure, une goulotte correctement fixée au mur et mise sous peinture blanche.

Mur à droite : un point lumineux identique à celui précédemment décrit et fonctionnel mais sans coiffe.

Dans la continuité, un **radiateur** à quatre panneaux, tout à fait amorti et conforme aux généralités. Vanne thermostatique d'allure fonctionnelle.

En partie supérieure, cinq clous au niveau des joints.

Sol : moquette tout à fait amortie et sans aucune valeur locative. L'ensemble est conforme aux généralités.

SEJOUR / CUISINE :

Plafond : constitué d'hourdis sous peinture blanche conforme aux généralités avec un point lumineux comprenant une coiffe et une ampoule fonctionnelle. De part et d'autre, une goulotte dont l'une se décolle sur le côté mur salle de bains.

Murs : blocs de béton en tout point conformes aux généralités sur l'ensemble.

Mur côté terrasse : deux châssis de fenêtre dont un élément dormant et un élément ouvrant. Ce dernier s'ouvre et se ferme mais présente un frottement lors de son ouverture avec le chambranle supérieur. À noter également que le pêne lançant a tendance à se bloquer de manière assez régulière rendant son système tout à fait défectueux. Les vernis sont quant à eux tout à fait usagés.

En partie supérieure, une barre à tenture est présente. Elle est affaissée sur son côté droit et comprend deux tentures dans des tons noirs. Elles peuvent présenter des petites traces d'usage ainsi que des petits départs de déchirures.

À droite, pente de toiture présentant de multiples traces de réfections sur l'ensemble ayant été rebouchées et retouchées. La peinture est considérée comme tout à fait amortie.

Mur à droite : première partie du mur recouverte de briques de parement sous peinture blanche en meilleur état de conservation ici.

Dans la continuité, blocs de béton avec des goulottes électriques longeant les arêtes vives.

Sous-jacent, une prise simple ainsi qu'un blochet en attente.

Dans la continuité, l'une ou l'autre petite trace de fixation ainsi que de buddies.

Mur à droite : un mobilier de cuisine qui fera l'objet d'une description ci-après avec un **tableau divisionnaire** en partie supérieure qui n'a pu être testé au jour du constat et une buse de ventilation délogée et fonctionnelle.

Sous-jacent, nous relevons également un interrupteur ainsi que deux prises simples accouplées avec clapets fonctionnels. L'interrupteur commande un tube lumineux fonctionnel avec sa coiffe intacte.

Mur de refend : pas de remarque particulière hormis des petites éclaboussures alimentaires. Cette partie du mur a été protégée par un panneau effet carrelage. Celui-ci est tout à fait amorti.

A l'opposé de ce mur de refend, les peintures sont tout à fait usagées avec des résidus collants sur les parties supérieures et des traces de frottement sur les parties inférieures.

Mur côté porte d'accès : sur le côté gauche, la **porte d'accès** à l'appartement tout à fait amortie au jour du constat. La face extérieure comprend de multiples résidus collants, des traces de frottement superficielles, des griffes, des éclats et un aspect tout à fait gonflé de l'arête vive inférieure. Des érailllements multiples sont également à noter au niveau de l'arête vive. La quincaillerie est tout à fait chancelante. Mêmes constats concernant la face intérieure avec un entrebâilleur d'allure fonctionnelle et un judas optique dont le clapet est absent.

En partie supérieure, une alarme désactivée.

Dans la continuité, un carillon de sonnerie maculé de peinture et deux interrupteurs en hauteur comprenant deux cordelettes fonctionnelles.

À droite, une barre à tenture affaissée sur son côté droit ainsi qu'une **baie de passage** menant vers l'espace bureau prédécrit.

À droite, une goulotte tout à fait décollée du mur et reliant une prise simple en partie inférieure.

Sol : moquette faisant la continuité avec le bureau, le tout étant à nouveau tout à fait amorti avec de multiples effilochements et autres déchirures. Au pied de la cuisine, panneaux chromés tout à fait conformes et anciens. La latte d'entresol a tendance à se décoller en face de l'évier de cuisine.

Description du mobilier de cuisine :

- En partie supérieure, deux premiers portillons ouvrant sur une planche de rayonnage. Ces portillons sont tout à fait gauchis, l'ensemble étant vétuste et simplement fonctionnel.
- À droite, un portillon basculant ouvrant sur un espace de rangement présentant des petites imperfections de nettoyage.
- Sous-jacent, une hotte de marque BEKO neuve ayant été placée quelques heures avant les constats.
- Le plan de travail est quant à lui tout à fait amorti présentant de multiples traces de cerclage et autres coupures assez généralisées sur le côté droit.
- Sur le côté gauche, un évier de cuisine comprenant un bac et une zone égouttoir, le tout présentant de multiples rayures légères suite à un lavage abrasif. Une robinetterie type mélangeuse avec col de cygne fonctionnel.
- A gauche de l'évier, le revêtement a tendance à se décoller.
- À droite, une cuisinière de marque BEKO comprenant un capot fonctionnel et intact si ce n'est étant simplement touché par des petites traces de cerclage sur sa face extérieure. Nous relevons également quatre foyers, tous les quatre fonctionnels au jour du constat. Absence de dépôts incrustés ainsi que de piqûres de rouille. Sous-jacent, six molettes en bon état ainsi qu'une porte donnant accès au four. De petites éclaboussures alimentaires ainsi que des petits dépôts de cuisson incrustés sont visibles au niveau des équipements. Ils sont au nombre de deux et sont constitués d'un plateau lèchefrite et d'une grille tréfilée.
- En partie inférieure gauche, deux tiroirs aveugles et deux portillons ouvrant sur l'évacuation des eaux usées. L'ensemble est tout à fait amorti avec de multiples érailements et départs de gonflement. Le panneau arrière est quant à lui tout à fait descellé.
- À droite, un frigo de marque BEKO de facture plus récente et trouvé en bon état général. Il comprend un total de trois accessoires de porte, deux clayettes, un bac à légumes et un portillon ouvrant sur un espace surgélateur. Celui-ci bascule correctement et donne accès à un espace légèrement givré. La plinthe de cuisine est amortie.

COULOIR PRINCIPAL :

Plafond : constitué d'hourdis faisant la continuité avec l'espace séjour. Nous relevons une applique jaunie par le temps avec trois spots orientables. Les trois ampoules sont manquantes et le locataire renseigne que cet équipement est tout à fait défectueux.

Présence d'un second point lumineux devant la porte de la chambre dont le socle est tout à fait démis du plafond avec des chevilles à proximité. Celui-ci est également considéré comme défectueux.

En partie centrale, un détecteur d'incendie d'allure fonctionnelle.

Murs : ils sont constitués de briques de béton sous peinture blanche.

Mur côté sanitaires : en partie supérieure, des panneaux avec différents pictogrammes.

Sous-jacent, la porte conforme aux généralités, s'ouvrant et se fermant correctement, étant fonctionnelle et équipée d'une quincaillerie tout à fait chancelante et d'une clé fonctionnelle. Encadrement en aluminium touché par de multiples débordements de peinture ainsi que par l'une ou l'autre petite griffe. Un interrupteur intégré est ici présent mais hors service.

À droite, un ancien interrupteur en partie supérieure hors service également et la peinture trouvée tout à fait usagée.

À droite, la **porte menant vers la première chambre**. La description a été réalisée avec l'état des lieux de la chambre.

Mur à droite : la **porte menant vers la chambre 2** soumise aux mêmes remarques.

Au niveau du retour mural, la peinture est tout à fait usagée.

Dans la continuité, mur principalement masqué par une garde-robe.

A la jonction avec le plafond, une petite fendille d'ordre constructif. Une deuxième se retrouve également en partie centrale démarrant du plafond et descendant plus bas dans le mur.

À l'opposé, une **baie de passage menant vers le séjour / cuisine**.

À droite, le mur séparateur avec la cuisine toujours conforme aux généralités et sous peinture tout à fait usagée.

Sol : une moquette tout à fait amortie au jour du constat.

Le locataire renseigne que la sonnette est non fonctionnelle.

SALLE DE BAINS :

Plafond : constitué de dalles cartonnées sur résilles métalliques. L'ensemble est touché par de petites imperfections de nettoyage et autres traces d'usage. Le tout est tout à fait usagé.

Murs : des blocs de béton conformes mais dont les peintures sont ici de plus belle présentation.

Mur du fond en rentrant : un coin sanitaire comprenant :

- Un tube lumineux fonctionnel mais dont la coiffe peut être légèrement déboîtée côté droit.
- Sous-jacent, un miroir marquant par des usures du tain et des débordements de peinture.
- Tablette en porcelaine sanitaire blanche en bon état général.
- Un **lavabo** en tôle émaillée blanche également sans remarque particulière et équipé d'une robinetterie mélangeuse fonctionnelle et d'un bouchon correctement relié à sa chaînette perlée.
- Sous-jacent, différentes vannes d'arrêt accessibles et fonctionnelles.

À droite, un **bloc WC** comprenant un réservoir à deux boutons-poussoirs testés et fonctionnels. Double abattant sous finition blanche en bon état avec sabots présents, cuvette propre et embase intacte. Une petite fuite est légèrement entendue au jour du constat.

Mur à droite : peinture de belle présentation avec une potence réglable en hauteur mais légèrement chancelante et touchée par de nombreux débordements de peinture.

Sous-jacent, une **baignoire** en tôle émaillée blanche présentant un aspect terne ainsi que de multiples traces noirâtres dans le fond. Elle est équipée d'une robinetterie type mélangeuse fonctionnelle. Un flexible ainsi qu'un pommeau de douche y sont reliés et tous les deux fonctionnels. Les rosaces de la robinetterie sont entièrement recouvertes de peinture. Au niveau du fond, sous la robinetterie, un éclat centimétrique est également présent. Aucun bouchon n'est ici visible. Le tablier de la baignoire est recouvert d'un panneau dont le revêtement a tendance à se décoller. Ce panneau est tout à fait amorti.

Mur à droite : un porte-savon en PVC légèrement jauni par le temps, ancien et simplement fonctionnel.

À droite, une barre pour rideau de douche correctement fixée et un rideau de douche de belle présentation.

À droite, la **porte menant vers le couloir principal** toujours conforme aux généralités et présentant des éclats sur les parties supérieures et inférieures ainsi que des petites griffes et des empreintes digitales naissantes. Quincaillerie tout à fait chancelante et clé fonctionnelle.

Mur à droite : toujours similaire à ceux précédemment décrits avec à proximité du radiateur, des traces rosâtres.

Un radiateur dont le revêtement est tout à fait amorti avec un écaillage de la peinture important sur la partie supérieure et pourvu d'une vanne thermostatique d'allure fonctionnelle.

Sol : un revêtement vinylique tout à fait usagé avec de multiples craquelures au pied des canalisations de chauffage. D'autres petites blessures millimétriques ainsi que des petites rayures légères sont également visibles à la lumière rasante. Ce revêtement n'a pas été collé et a tendance à légèrement gondoler, notamment en partie centrale de la pièce.

TERRASSE :

Une terrasse est également présente et constituée de dalles de béton non nettoyées au jour du constat et présentant de multiples mousses et autres pousses adventices.

Au jour du constat, un échafaudage était également présent mais sans aucune remarque particulière.

Au niveau des parties latérales, lambris sans remarque particulière.

Les châssis de fenêtre sont d'époque et les vernis sont tout à fait usagés.

Conseils expert pour la sortie :

- Assurez-vous du bon fonctionnement des équipements (dont éclairage) et propreté des lieux (vitres, sols, mobiliers, prises, etc..) **pour le jour du constat de sortie** (voir obligations contractuelles et entretien en bon père de famille).

- **Conservez trace écrite** des accords / courriers établis en cours d'année entre locataire et bailleur. Munissez-vous de ces documents lors de l'état des lieux de sortie. Etablissez un avenant entre locataire et bailleur si des travaux sont exécutés après votre passage.

Observations complémentaires post état des lieux:

Nous établissons nos constats à un moment précis avec le ou les occupant(s) ou représentant(s). Lorsque les lieux sont déjà occupés et remplis d'effets personnels, les constats de l'expert sont limités à ce qui est visible et aux zones accessibles (plus particulièrement pour les communautaires). L'état de certains logements évolue également et des interventions sont également en cours ou programmées par les bailleurs après notre passage comme des remplacements d'ampoules, la finalisation du nettoyage ou encore l'évacuation des encombrants dans les communautaires. Ces travaux sont généralement étalés sur plusieurs semaines après l'entrée. L'expert insiste et invite le locataire à faire part de tout point complémentaire par rapport à l'état des lieux sous 7 jours après la réception de l'état des lieux. Ces observations peuvent être transmises par mail et seront alors annexées au dossier de l'expert pour être examinées lors de la sortie locative.

Clefs : Voir décompte / justificatif Service Logement.

Mode de remise de l'exemplaire de l'Etat des lieux dressé ce jour avec le Locataire :

- Remise au locataire ou son représentant
- Remise postposée : Retrait via gestionnaire / dépôt (logement ou via site web gestionnaire)

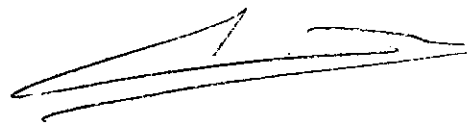
Les relevés des éventuels index compteurs sont faits entre parties. Le locataire est informé de la nécessité de contacter son bailleur / gestionnaire pour les éventuels suivis techniques ou administratifs à faire.

Notre mission étant terminée, nous avons clos et signé le présent procès-verbal d'état des lieux locatif pour servir et valoir ce que de droit à la date ci-dessous.

Pour les parties suivant désignation dans bail

Date de clôture 30/09/2019

Signature(s) locataire et/ou pour l'expert en charge :



© Le présent constat, en tout ou partie, ne pourra pas être copié, publié dans aucune circulaire, déclaration d'une quelconque manière sans l'accord de l'expert quant à sa forme et les circonstances dans lesquelles il pourra paraître (sauf pour Ministères). Rappel : enregistrement bail / Etat des lieux obligatoire et non à charge de l'expert.

BUREAU D'EXPERTISES NICOLAI & Associés

Société à caractère civil sous forme de s.p.r.l.

Michaël NICOLAÏ
Géomètre-Expert & Expert Immobilier
inscrit au Conseil Fédéral sous le n°040055
Expert assermenté près les Tribunaux

Mesdames, Mesdemoiselles,
Messieurs les Occupants

Experts Immobiliers & Collaborateurs
E. MIKOLAJCZAK – J. ANDRE – BERTULOT (G.E.I.)
E. DEGRÈVE, V. Minne, Br. MICHELS (Experts)

B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

ATTESTATION DE PASSAGE EXPERT / PRESENCE LOCATAIRE

Concerne : ETAT DES LIEUX (COMMUNAUTAIRE ou LOGEMENT)

ADRESSE : Hocaille 35/202

LE 19/9 / 2019

Gestionnaire : Aiglon

Mr / Mlle / Mme CHAPELLE & Mme NARBONNE locataire ou son représentant se porte-fort pour celui-ci, déclare

- Avoir été présent lors de l'état des lieux du logement effectué par l'Expert en charge. Les éventuelles remarques du locataire ou de son représentant ont été relevées par l'expert.

Remise de l'exemplaire Locataire :

Remise ce jour au locataire ou son représentant

Remise postposée : Retrait via gestionnaire

(L'Expert ne peut être rendu responsable du choix et bonne réception du document. Les documents sont transmis et présumés avoir été reçus dans le mois à dater de la présente. A défaut, le locataire pourra en demander une nouvelle copie auprès de l'expert par mail)

Le locataire

(signature)

Le bureau d'Expertise

Bureau d'Expertises Nicolai & Associés sprl – Géomètres expert – Experts Immobiliers assermentés



Bureaux: Avenue Reine Astrid 16 à 1300 Wavre

Agréé I.P.G sous le n°040055 & Médiateur Fédéral

N° entreprise TVA : BE.0469.808.612 Banque ING : BE71 3401 8125 7369

Tél. : + 32 (0)10 45.10.05

Mail : info@expertsnicolai.be

Internet : www.expertsnicolai.be